



CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO E-E62736

VALABLE JUSQU'AU 19/04/2019

ÉDITÉ LE 27/12/2018

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1985

Raison sociale : MEYER JEAN-PIERRE & FILS SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/09/2003

7 RUE DE BLODELSHEIM
68740 ROGGENHOUSE

Capital :

0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC colmar 85 B 109

Siren : 332 335 801 00012

Code NACE : 4323B

Numéro caisse de congés payés : 3472-1 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMBTP 1400115

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 1400115

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

Téléphone : 03 89 81 27 15

Fax : 03 89 81 27 15

Portable :

Responsabilité légale :
MEYER YVES GÉRANT

Site Internet :

E-mail : meyerjpetfils@wanadoo.fr

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 163 600

Tranche de classification : CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel		20/04/2015
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT
Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.